

Note d'utilisation de la plateforme cartographique du Plan de Reconquête Agricole

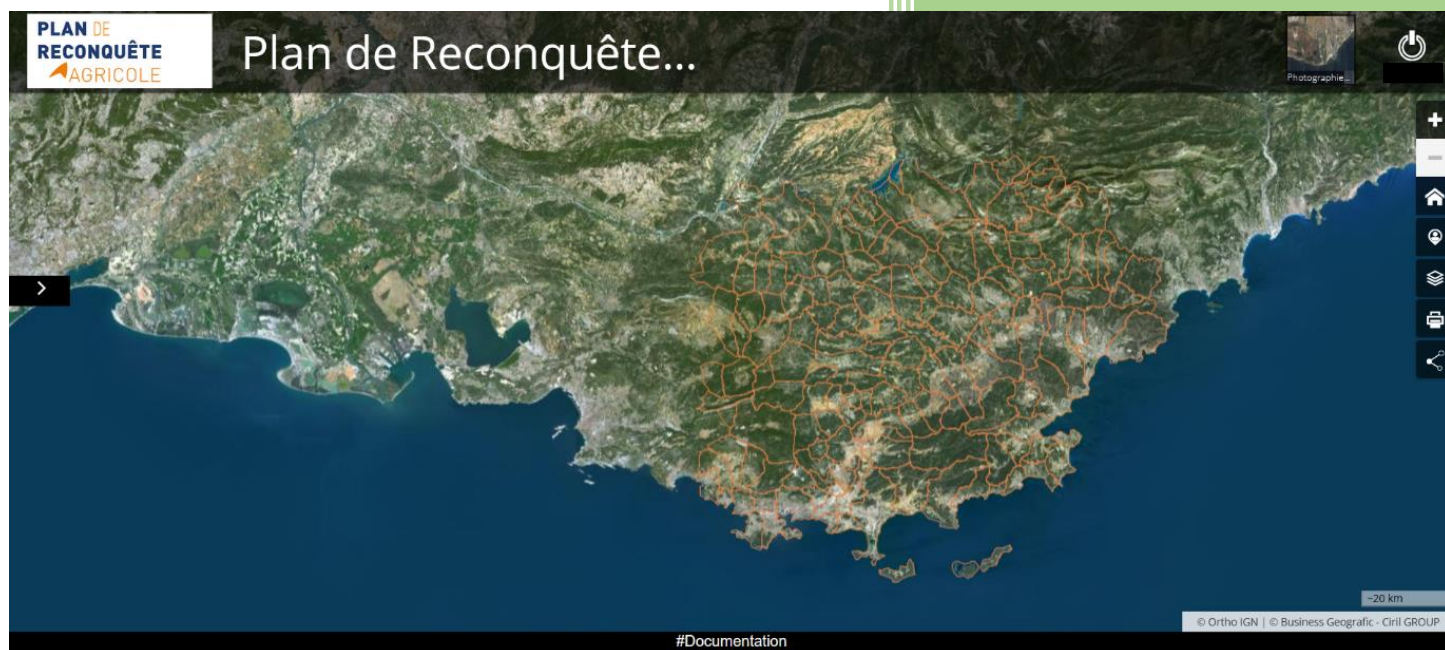


Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----|
| I- Accès et connexion à la plateforme | 2 |
| II- Description de l'outil..... | 3 |
| III- L'interface de la plateforme | 4 |
| 1) La plateforme cartographique du Plan de Reconquête Agricole au démarrage | 4 |
| 2) Paramétrer et utiliser l'interface de la plateforme | 4 |
| a) Principes d'affichage d'une couche..... | 5 |
| b) Les outils de l'interface..... | 9 |
| IV- Réaliser une carte via la plateforme..... | 10 |
| V- Documentation complémentaire | 11 |

I- Accès et connexion à la plateforme

Pour accéder à la version libre de la plateforme cartographique du Plan de Reconquête Agricole (PRA) il vous faut cliquer sur le lien suivant

1/ Cliquer sur le lien ci-après : https://geo-paca.vigifoncier.fr/reconquete_vpublic/index.html (lien à sauvegarder dans vos favoris)

II- Description de l'outil

Cette plateforme cartographique est un outil d'information afin d'accompagner les démarches de reconquête agricole. Elle dispose d'une cartographie **du foncier boisé à potentiel agricole** (= les parcelles boisées avec un intérêt agricole) pour chacune des filières agricoles du département, cette cartographie prend en compte les enjeux environnementaux.. Toutefois, tous ces espaces à potentiel agricole ne sont pas exploitables car ils peuvent recouvrir d'autres enjeux territoriaux. A ce titre, la plateforme comprend d'autres cartographies sur l'environnement, sur les zonages réglementaires des documents d'urbanismes... permettant d'identifier les enjeux, autres qu'agricoles, en présence. **C'est par le croisement de ces différentes informations, que le projet de reconquête agricole est à bâtir.** Par conséquent, nous invitons les utilisateurs de la plateforme à bien prendre en considération cette information dans leurs futures démarches de reconquête.

Couches d'informations présentes sur la plateforme cartographique du Plan de Reconquête Agricole

- Administratives : délimitations communales, intercommunales, cadastrales ;
- Environnementales : recensant une grande variété de périmètres environnementaux comme le périmètre de protection de la tortue d'Hermann ou le zonage de la réserve naturelle nationale de la plaine des Maures
- Réglementaires : zonage PLU ;
- Sur l'irrigation : avec des données SCP sur les périmètres irrigables, les canaux existants, les ASA ;
- Sur les forêts publiques : forêts domaniales / non domaniales ;
- Sur le Registre Parcellaire Graphique : îlots de pacage ;
- Sur les SIQO : Aire AOP Côtes de Provence, Coteaux varois en Provence, Coteaux d'Aix en Provence ; AOP Figues de Solliès

III- L'interface de la plateforme

Tout comme le géoportail lancé par le gouvernement, cette plateforme a un fonctionnement similaire, avec des cartographies (couches d'informations) qui vont se superposer et transmettre de l'information. Ces éléments permettront d'affiner les projets de reconquête agricole, en visualisant les périmètres environnementaux et réglementaires et d'autres périmètres, pouvant compliquer voir rendre les démarches très complexes. Dans le cas inverse cet outil permettra aussi d'identifier les zones qui ne sont pas recouvertes par un périmètre environnemental ou par un zonage peu limitant pour le type de culture ciblé, ainsi ces zones seront à prioriser.

1) La plateforme cartographique du Plan de Reconquête Agricole au démarrage

Après avoir cliqué sur le lien URL de la plateforme cartographique du PRA, vous allez accéder à l'outil qui affichera automatiquement le territoire à une échelle départementale, avec le découpage communal.

Au démarrage, la plateforme qui va automatiquement afficher le territoire départemental. Il définira par défaut un fond cartographique correspondant à l'orthophotographie la plus récente, cette photo aérienne à haute résolution permet d'effectuer des zooms sans que l'image ne se pixélise trop.

2) Paramétrer et utiliser l'interface de la plateforme



Capture d'écran 1 : Plateforme cartographique du Plan de Reconquête Agricole au démarrage.

a) Principes d'affichage d'une couche

Au démarrage, la plateforme ne fait apparaître que les limites communales. L'utilisateur va choisir quelles couches d'information il souhaite faire apparaître. Pour cela il faudra :

1- Cliquer sur l'onglet « Carte » dans le coin supérieur droit de l'écran.

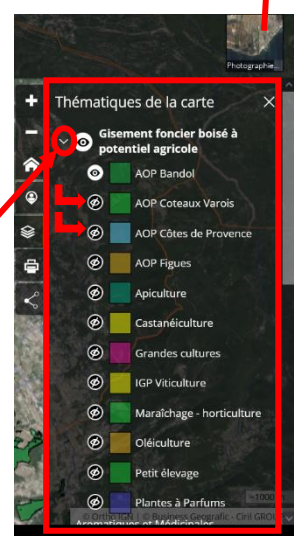


Capture d'écran 2 : Activer la fenêtre carte

En cliquant sur l'onglet carte, un menu sur la partie droite de l'écran va apparaître, permettant de paramétrer l'affichage des couches.

En effet dans cette fenêtre on va retrouver l'ensemble des couches de la plateforme regroupées sous des thématiques telles que le « Gisement foncier boisé à potentiel agricole » qui regroupera les parcelles boisées à potentiel agricole au regard des enjeux environnementaux en présence pour chacune des filières agricoles identifiées dans le département.

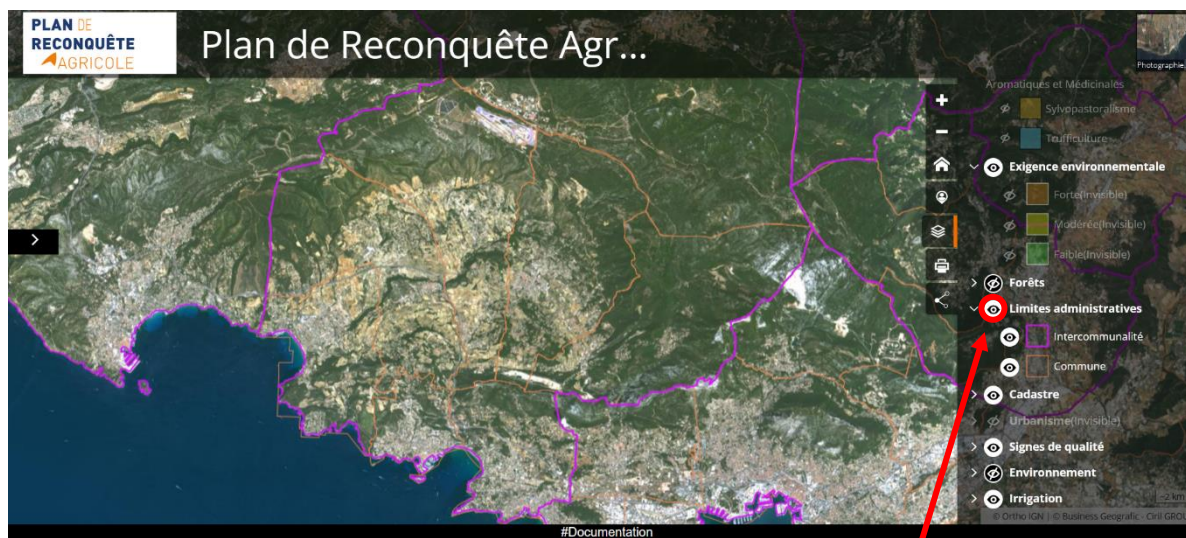
En cliquant sur la pointe de flèche à gauche de chaque thématique, on va faire apparaître dans cette fenêtre les couches d'information de la thématique. Dans notre exemple ci-contre, en cliquant sur le menu déroulant de la thématique « Gisement foncier boisé à potentiel agricole » on a rendu visible dans la fenêtre les couches « AOP Bandol », « AOP Coteaux varois »,



Capture d'écran 3 : Rendre visible une couche d'information



- 2- Cliquer sur l'icône représentant un œil à côté de chaque couche pour rendre visible sur la carte la couche en question.



Capture d'écran 4 : Affichage des couches

Rendre visible une couche en cliquant sur l'icône de l'œil à sa gauche ne suffit pas à faire apparaître celle-ci, il faut également que l'icône de l'œil de sa thématique soit actif.

En rendant active la couche intercommunalité, je l'ai fait apparaître sur ma fenêtre cartographique (visible ci-dessus en violet).

Les couches sont très nombreuses c'est pourquoi il est vivement conseillé de ne faire apparaître que les couches qui vous intéressent pour éviter des superpositions de couches qui compliqueraient l'analyse (superposition rendant illisible l'information).



Certaines couches sont suivi de la mention « (invisible) » cela signifie qu'à l'échelle où nous nous trouvons la couche n'est pas visible, il faut par conséquent effectuer un zoom ou l'inverse pour afficher la couche.

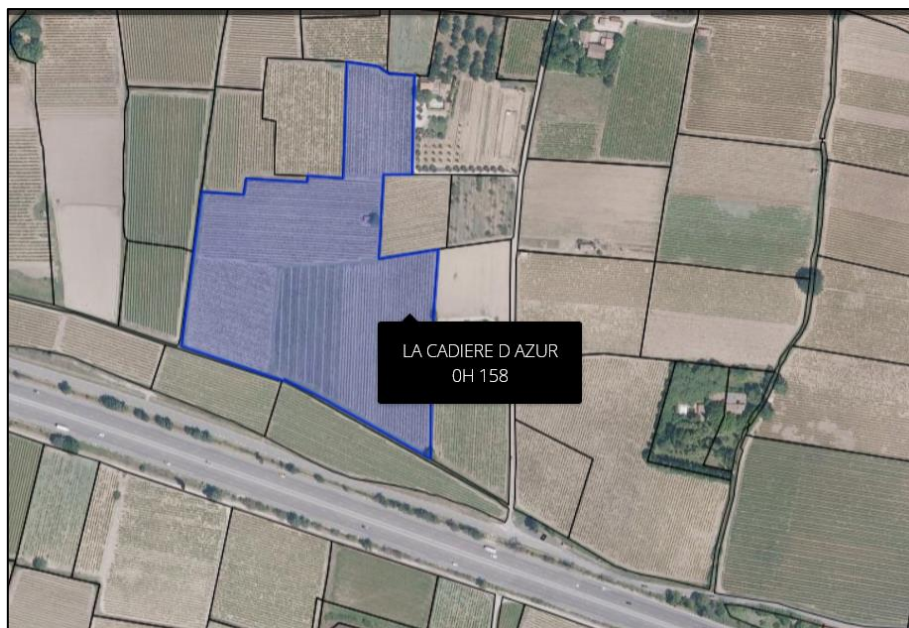
Par exemple, la couche « Parcelle » dans la thématique « Cadastre » n'est visible qu'à un zoom important, ainsi on observe sur la première capture d'écran à gauche ci-dessous que les parcelles cadastrales n'apparaissent pas, bien que ma couche soit active dans le menu carte. Après avoir zoomé ([Outils de zoom et de vue](#)) un peu la cartographie des parcelles cadastrale va apparaître (capture d'écran ci-dessous à droite).



Capture d'écran 5: utilisation du zoom pour afficher des couches



En glissant la souris sur une zone sur la fenêtre carte, on peut obtenir des informations comme dans la capture ci-dessous où l'on voit le code cadastrale de la parcelle en surbrillance (en bleu).



Capture d'écran 6 : information sur les couches affichées : exemple du code cadastrale d'une parcelle.

Il est également possible d'afficher un fond cartographique différent, il suffit cliquer sur la miniature « photographies aériennes » dans le coin supérieur droit de l'interface afin de faire apparaître les différents fonds de cartes. Il faudra par la suite cliquer sur le fond de carte que l'on souhaite faire apparaître (celui entouré d'un cadre blanc est celui actuellement affiché).



Capture d'écran 7 : Changement du fond de carte

b) Les outils de l'interface

I- Outils de zoom et de vue

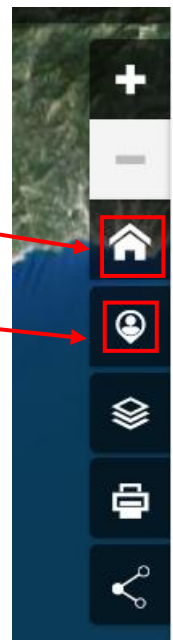
Il est possible d'effectuer des zooms sur des zones soit avec la molette de la souris, soit avec le « - » et le « + » de la barre d'outils qui se situent dans la partie supérieure droite de l'interface.



Capture d'écran 9: Identification de l'outil zoom + et zoom -

Nous pouvons également via cette barre d'outil ci-contre revenir à la vue / échelle de la plateforme cartographique à son démarrage.

Il est possible de se géolocaliser grâce à cette fonctionnalité



Capture d'écran 8 : Barre d'outils de l'interface

IV- Réaliser une carte via la plateforme

L'outil cartographique de la plateforme va permettre de réaliser rapidement et facilement des cartes avec les couches d'informations et les dessins réalisés présents sur celle-ci. Pour cela il faut :

1- Choisir l'échelle en effectuant un zoom sur la zone qu'on souhaite cartographier et afficher les couches d'informations qui nous intéressent.

2- Cliquer sur l'icône représentant une imprimante.

Celui-ci va ouvrir une fenêtre (ci-dessous) afin de définir la zone à cartographier. En effet via cette nouvelle fenêtre, il sera possible de zoomer et/ou dézoomer (avec la molette de la souris) afin de déterminer la zone que l'on souhaite cartographier.

Comme expliqué précédemment, certaines couches d'information peuvent devenir invisibles selon le niveau de zoom.

3- Inscrire des notes si souhaité dans la fenêtre dédiée à cet effet en dessous de la carte.

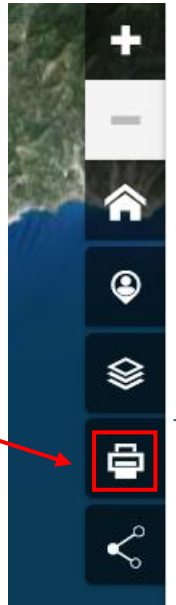
4- Puis il faut cliquer sur le logo imprimante

Cela va nous faire arriver sur une fenêtre d'impression où il faudra définir la destination (= choisir la sortie : vers une imprimante ou la création d'un PDF).

Cette fenêtre peut varier selon le navigateur internet utilisé.

Si l'on choisit la création d'un PDF, il faudra paramétrer celle-ci en agissant sur :

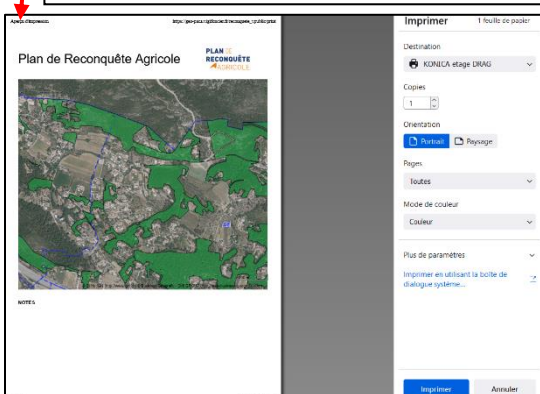
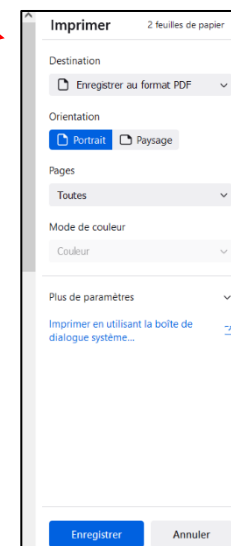
- L'orientation du document (paysage / portrait);
- En cliquant sur « + de paramètres » il sera possible d'agir sur la taille de la carte avec « l'échelle », la création de marges...



Capture d'écran 10 : Barre d'outils - module impression



Capture d'écran 11 : fenêtre aperçu impression



5- Enfin il faudra cliquer sur enregistrer afin de choisir le dossier où l'on souhaite enregistrer cette carte au format PDF

V- Documentation complémentaire

Sur l'interface de la plateforme cartographique du PRA, un lien **#Documentation** est accessible dans la partie inférieure-centrale de l'écran. Ce lien permet d'être redirigé sur le site internet de la Chambre d'Agriculture du Var, sur la page dédiée au Plan de Reconquête Agricole. Espace sur lequel vous retrouverez l'actualité de cette thématique mais aussi des éléments d'information complémentaires pour la plateforme cartographique du Plan de Reconquête.

Ainsi, vous pourrez accéder à un tableau descriptif de l'ensemble des couches présentes sur la plateforme ainsi que des liens vers des ressources en ligne tel que la page de la DDTM pour effectuer une demande de défrichement ou vers la base de donnée BATRAM de la DREAL qui détaille et précise les différents zonages environnementaux présents dans le département.